

Note d'information de la Depp : « Près de 26 000 élèves scolarisés dans des classes à horaires aménagés » **[1]**

Ayoub, A., Maugis, S. (2019, juin). **Près de 26 000 élèves scolarisés dans des classes à horaires aménagés**. *Note d'information*, 19(21). Paris : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).

À la rentrée 2018, dans les collèges publics ou privés sous contrat du second degré, 26 000 élèves sont inscrits dans une classe à horaires aménagés (soit 0,8 % des collégiens). Cette proportion est plus élevée en éducation prioritaire. En éducation prioritaire, les élèves de milieu social défavorisé restent majoritaires, notamment pour l'enseignement de théâtre. Le devenir de ces élèves est différent de celui de leurs camarades n'ayant jamais suivi d'enseignement artistique. En effet, sur les 2 500 élèves inscrits dans une classe à horaires aménagés à la rentrée 2010, 92 % se sont orientés vers une seconde générale et technologique.

En savoir plus (Ministère de l'Éducation nationale) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/note-dinformaton-de-la-depp-%C2%AB-pr%C3%A8s-de-26-000-%C3%A9l%C3%A8ves-scolaris%C3%A9s-dans-des-classes-%C3%A0-horaires>

[2] <http://www.education.gouv.fr/cid142091/pres-de-26-000-eleves-scolarises-dans-des-classes-a-horaires-amenages.html>